

Demande d'intention de messe

(A remettre au minimum 15 jours avant la date de célébration souhaitée)

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Tél (*facultatif*) :

Courriel (*facultatif*) :

Noter ci-dessous (la ou les) intention(s) souhaitée(s) :

.....
.....
.....

Nombre de messe(s) :

Lieu : (*église de la paroisse où est célébrée une messe anticipée du samedi ou une messe du dimanche, consulter le planning des messes*)
.....

Date(s) : *les intentions sont confiées à la prière de l'assemblée lors des messes célébrées le samedi soir et le dimanche (consulter le planning des messes)*
.....
.....

Règlement par chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Pierre-Favre** »

ou en espèces : x 18 € =



Toute messe est une action de grâce pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie les hommes avec son Père.

Une messe est donc toujours célébrée « pour tous ».

Cependant, l'Eglise permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration eucharistique.

L'intention pour un défunt manifeste sa présence parmi les vivants.

C'est faire mémoire de sa vie et célébrer avec lui la Gloire de Dieu.

C'est aussi mettre plus avant la relation spirituelle qui nous unit entre les vivants certes mais aussi avec les morts.

Quelle joie de prier tous ensemble pour une intention de vivants ! *un mariage, une naissance, un anniversaire de mariage, des retrouvailles...* Quelle profondeur, cette prière de toute une communauté de paroissiens qui prient pour l'un des leurs qui est malade, pour une famille en difficulté...

Que d'occasions d'entrer en communion, tout simplement parce qu'un membre a fait l'offrande d'une messe.

Ce don contribue à la vie matérielle de l'Eglise, la subsistance des prêtres et des laïcs en mission d'Eglise.

Pour offrir une messe

Votre offrande de **18 euros** :

par chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Pierre-Favre** »

(*envoi par courrier ou dépôt au presbytère*),

en espèces à remettre au **presbytère de votre secteur**

lors des permanences (*horaires ci-dessous*) ou dans la boîte à lettre,

ou à déposer dans la corbeille de la quête sous enveloppe,

en notant bien « *intention de messe* ».

Thônes (74230)

4 rue de la Voûte

Tél : 04 50 02 01 18

eglise-thones@diocese-annecy.fr

mardi et samedi

de 9h30 à 11h

jeudi de 16h à 17h

Le Grand-Bornand (74450)

116 route de Villavit

Tél : 04 50 02 20 46

eglise-grandbornand@diocese-annecy.fr

mercredi de 9h à 11h

vendredi et samedi

de 9h à 10h

La Clusaz (74220)

19 route du Col des Aravis

Tél : 04 50 02 40 40

eglise-laclusaz@diocese-annecy.fr

lundi de 9h30 à 11h30

mercredi et vendredi

de 9h30 à 10h30

Demande d'intention de messe

(A remettre au minimum 15 jours avant la date de célébration souhaitée)

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Tél (*facultatif*) :

Courriel (*facultatif*) :

Noter ci-dessous (la ou les) intention(s) souhaitée(s) :

.....
.....
.....

Nombre de messe(s) :

Lieu : (*église de la paroisse où est célébrée une messe anticipée du samedi ou une messe du dimanche, consulter le planning des messes*)
.....

Date(s) : *les intentions sont confiées à la prière de l'assemblée lors des messes célébrées le samedi soir et le dimanche (consulter le planning des messes)*
.....
.....

Règlement par chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Pierre-Favre** »

ou en espèces : x 18 € =



Toute messe est une action de grâce pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie les hommes avec son Père.

Une messe est donc toujours célébrée « pour tous ».

Cependant, l'Eglise permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration eucharistique.

L'intention pour un défunt manifeste sa présence parmi les vivants. C'est faire mémoire de sa vie et célébrer avec lui la Gloire de Dieu.

C'est aussi mettre plus avant la relation spirituelle qui nous unit entre les vivants certes mais aussi avec les morts.

Quelle joie de prier tous ensemble pour une intention de vivants ! *un mariage, une naissance, un anniversaire de mariage, des retrouvailles...* Quelle profondeur, cette prière de toute une communauté de paroissiens qui prient pour l'un des leurs qui est malade, pour une famille en difficulté...

Que d'occasions d'entrer en communion, tout simplement parce qu'un membre a fait l'offrande d'une messe.

Ce don contribue à la vie matérielle de l'Eglise, la subsistance des prêtres et des laïcs en mission d'Eglise.

Pour offrir une messe

Votre offrande de **18 euros** :

par chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Pierre-Favre** »
(*envoi par courrier ou dépôt au presbytère*),
en espèces à remettre au **presbytère de votre secteur**
lors des permanences (*horaires ci-dessous*) ou dans la boîte à lettre,
ou à déposer dans la corbeille de la quête sous enveloppe,
en notant bien « *intention de messe* ».

Thônes (74230)
4 rue de la Voûte
Tél : 04 50 02 01 18
eglise-thones@diocese-annecy.fr
*mardi et samedi
de 9h30 à 11h
jeudi de 16h à 17h*

Le Grand-Bornand (74450)
116 route de Villavit
Tél : 04 50 02 20 46
eglise-grandbornand@diocese-annecy.fr
*mercredi de 9h à 11h
vendredi et samedi
de 9h à 10h*

La Clusaz (74220)
19 route du Col des Aravis
Tél : 04 50 02 40 40
eglise-laclusaz@diocese-annecy.fr
*lundi de 9h30 à 11h30
mercredi et vendredi
de 9h30 à 10h30*